

LE RÔLE DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Gaybullayeva Gulmira Askar qizi

Professeure de français à l'école technique № 1 du district de Karakol

Annotation: Dans un monde du travail traversé par la mondialisation des échanges, la mobilité des personnes et la numérisation des communications, la maîtrise des langues étrangères est devenue une composante essentielle de la compétence professionnelle. Cet article examine le rôle des langues étrangères dans la vie professionnelle selon trois axes complémentaires: la performance économique des entreprises, la trajectoire individuelle des salariés et la dimension cognitive et interculturelle du plurilinguisme. En s'appuyant sur des travaux empiriques tels que l'étude ELAN de la Commission européenne et les recherches économiques de F. Grin, il montre que les compétences langagières constituent à la fois un facteur de compétitivité collective et un capital individuel valorisable sur le marché du travail. Il conclut sur les implications de ces constats pour la formation et les politiques linguistiques.

Mots-clés: langues étrangères, vie professionnelle, plurilinguisme, compétence interculturelle, employabilité, mondialisation.

Abstract: In a labour market shaped by the globalisation of trade, the mobility of workers and the digitalisation of communication, the command of foreign languages has become an essential component of professional competence. This article examines the role of foreign languages in working life along three complementary lines: the economic performance of firms, the career path of individual employees, and the cognitive and intercultural dimension of plurilingualism. Drawing on empirical work such as the European Commission's ELAN study and the economic research of F. Grin, it argues that language skills are both a factor of collective competitiveness and an individual asset valued on the labour market. It concludes with implications for training and language policy.

Keywords: foreign languages, working life, plurilingualism, intercultural competence, employability, globalisation.

Introduction

La place des langues étrangères dans la vie professionnelle n'a jamais été aussi centrale qu'aujourd'hui. L'internationalisation des marchés, la fragmentation mondiale des chaînes de production, l'essor du télétravail et la circulation instantanée de l'information ont transformé l'environnement dans lequel évoluent les entreprises et les travailleurs. Dans ce contexte, savoir communiquer dans une ou plusieurs langues autres que sa langue maternelle ne relève plus d'un raffinement culturel facultatif: il s'agit d'une compétence opérationnelle qui conditionne l'accès à l'emploi, la réussite des échanges commerciaux et la qualité de la coopération au sein d'équipes de plus en plus multiculturelles.

Pourtant, le rôle des langues étrangères dans l'activité professionnelle demeure souvent sous-estimé, parfois réduit à la seule connaissance de l'anglais conçu comme langue véhiculaire universelle. Cette vision restrictive masque la diversité des fonctions que remplissent les langues dans le monde du travail: instrument de production de valeur, vecteur de mobilité, ressource interculturelle et levier de développement cognitif. Le présent article se propose d'examiner ces fonctions de manière structurée. Il analyse successivement la contribution des langues étrangères à la performance économique des entreprises, leur incidence sur la trajectoire professionnelle individuelle, puis la dimension interculturelle et cognitive du plurilinguisme, avant de dégager des implications pour la formation et les politiques linguistiques.

Les langues étrangères, facteur de performance économique

À l'échelle des organisations, la compétence linguistique constitue un facteur direct de compétitivité. L'étude ELAN, menée pour la Commission européenne auprès de petites et moyennes entreprises exportatrices, a établi qu'une proportion non négligeable d'entreprises perdaient des contrats faute de compétences langagières suffisantes: environ une entreprise sur dix déclarait avoir manqué une affaire pour cette raison, les pertes recensées se chiffrant en millions d'euros.⁵¹ Ces résultats montrent que l'insuffisance linguistique n'est pas un désagrément mineur, mais un coût économique mesurable qui pèse sur la capacité des entreprises à conquérir et à conserver des marchés étrangers.

Au-delà du risque de perte de contrats, les langues participent positivement à la création de valeur. Les travaux économiques de François Grin et de ses collaborateurs ont tenté de quantifier cet apport en modélisant la production des entreprises multilingues. Leurs estimations, fondées notamment sur le cas suisse, suggèrent que les compétences en langues étrangères contribuent de manière substantielle au produit intérieur brut, une part évaluée à près d'un dixième de la richesse nationale.⁵² Le plurilinguisme apparaît ainsi comme un investissement rentable, non seulement pour le travailleur isolé mais pour l'économie considérée dans son ensemble.

Cette contribution économique s'explique par le rôle des langues dans l'ensemble du cycle commercial: prospection de nouveaux clients, négociation de contrats, gestion des fournisseurs, service après-vente ou encore communication marketing adaptée aux marchés locaux. Si l'anglais ouvre l'accès à de nombreux échanges internationaux, il ne suffit pas à lui seul: la confiance commerciale, la fidélisation de la clientèle et la compréhension fine des cadres juridiques et culturels locaux exigent fréquemment l'emploi de la langue nationale du partenaire. La diversité des langues maîtrisées au sein d'une entreprise devient dès lors un actif stratégique qui élargit son horizon de développement.

⁵¹S. Hagen (dir.), ELAN – Effects on the European Economy of Shortages of Foreign Language Skills in Enterprise, Commission européenne / CILT, Londres, 2006.

⁵²F. Grin, C. Sfreddo et F. Vaillancourt, The Economics of the Multilingual Workplace, Routledge, Londres-New York, 2010.

Compétence linguistique et trajectoire professionnelle individuelle

Pour le travailleur, la maîtrise des langues étrangères représente un capital individuel directement valorisable. Sur le marché de l'emploi, elle accroît l'employabilité: de nombreux employeurs considèrent la compétence linguistique comme un critère de sélection, en particulier dans les secteurs ouverts sur l'international tels que le commerce, le tourisme, la finance, l'informatique ou la diplomatie. À qualification égale, le candidat capable de travailler en plusieurs langues dispose d'un avantage comparatif qui élargit l'éventail des postes accessibles.

Cet avantage se traduit aussi en termes de rémunération et de mobilité. Plusieurs analyses économiques mettent en évidence une prime salariale associée à la connaissance des langues étrangères, variable selon les contextes nationaux et les langues considérées, mais généralement positive.⁵³ La compétence linguistique facilite par ailleurs la mobilité géographique et l'expatriation, l'accès à des fonctions à responsabilité dans des groupes internationaux, ainsi que la participation à des réseaux professionnels transnationaux. Elle conditionne enfin l'accès à l'information spécialisée: une grande partie de la documentation scientifique, technique et réglementaire étant produite en langues étrangères, le professionnel qui les maîtrise reste en prise directe avec l'évolution de son domaine.

La langue n'est donc pas seulement un outil de communication ponctuel ; elle structure l'ensemble du parcours professionnel, depuis l'insertion sur le marché du travail jusqu'à la progression de carrière et à la formation continue. Dans une économie de la connaissance où l'information circule essentiellement par écrit et par oral, la capacité à lire, à écouter et à s'exprimer en plusieurs langues constitue un déterminant majeur de la valeur d'un individu sur le marché du travail.

Le plurilinguisme: compétence interculturelle et cognitive

Le rôle des langues étrangères ne se limite pas à leurs effets économiques immédiats. Apprendre une langue, c'est aussi accéder à une autre manière de penser, de catégoriser le réel et d'interagir socialement. Dans la vie professionnelle, cette dimension interculturelle se révèle décisive: la réussite d'une négociation, la conduite d'un projet international ou l'animation d'une équipe multiculturelle dépendent autant de la sensibilité aux codes culturels que de la simple correction grammaticale. Comprendre les usages de politesse, les rapports hiérarchiques, les normes implicites de communication propres à chaque culture permet d'éviter les malentendus et de construire des relations de confiance durables.

La compétence langagière se rattache ainsi à un ensemble plus large de compétences transversales — écoute, adaptabilité, ouverture d'esprit, gestion de l'ambiguïté — que les employeurs valorisent de plus en plus. Le travailleur plurilingue est souvent mieux préparé à évoluer dans des environnements incertains et hétérogènes, parce que

⁵³Ibid. ; sur la prime salariale associée à la connaissance des langues, voir en particulier l'analyse consacrée aux compétences langagières et aux revenus.

l'apprentissage des langues l'a habitué à décoder l'implicite et à ajuster son comportement à son interlocuteur.

Sur le plan cognitif, plusieurs recherches en psycholinguistique ont mis en évidence les bénéfices du bilinguisme et du plurilinguisme: flexibilité mentale accrue, meilleure capacité d'attention sélective et de gestion de tâches multiples, agilité dans le passage d'un cadre de référence à un autre.⁵⁴ Ces aptitudes, transférables à de nombreuses situations de travail, expliquent en partie la valeur accordée aux profils plurilingues. Il convient toutefois de relativiser l'idée selon laquelle les technologies de traduction automatique rendraient l'apprentissage des langues superflu: si ces outils facilitent certaines tâches, ils ne remplacent ni la finesse de la relation humaine, ni la compréhension contextuelle, ni la capacité à créer du lien dans la langue de l'autre, qui demeurent au cœur de l'activité professionnelle.

Implications pour la formation et les politiques linguistiques

Les constats qui précèdent appellent une réflexion sur la place des langues étrangères dans les systèmes de formation. Conscientes de l'enjeu, les institutions européennes ont fixé dès 2002, lors du Conseil européen de Barcelone, l'objectif d'un apprentissage de deux langues étrangères en plus de la langue maternelle dès le plus jeune âge.⁵⁵ Cette orientation a été réaffirmée par la suite, le multilinguisme étant présenté comme un atout pour la cohésion sociale et la compétitivité économique du continent.⁵⁶

Pour répondre aux besoins du monde du travail, l'enseignement des langues tend par ailleurs à se spécialiser. À côté de la formation générale se développent des dispositifs de langue de spécialité — français ou anglais des affaires, du droit, du tourisme, de la technique — destinés à doter les apprenants des compétences langagières précises qu'exige leur futur métier. L'évaluation de ces compétences s'appuie de plus en plus sur des cadres de référence communs, qui décrivent les niveaux de maîtrise en termes de capacités concrètes de communication.⁵⁷ L'université occupe à cet égard une position stratégique: en articulant enseignement disciplinaire et perfectionnement linguistique, elle prépare les diplômés à évoluer dans des contextes professionnels internationalisés.

Enfin, la rapidité des évolutions économiques et technologiques impose de concevoir l'apprentissage des langues comme un processus continu, qui se prolonge bien au-delà de la scolarité. La formation tout au long de la vie, soutenue par les entreprises et les pouvoirs publics, devient une condition de l'adaptabilité des travailleurs et de la résilience des organisations face à un environnement mondialisé en perpétuelle transformation.

⁵⁴E. Bialystok, *Bilingualism in Development: Language, Literacy, and Cognition*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.

⁵⁵Conseil européen de Barcelone, Conclusions de la présidence, 15-16 mars 2002 (objectif « langue maternelle plus deux »).

⁵⁶Commission européenne, *Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun*, COM(2008) 566 final, Bruxelles, 2008.

⁵⁷Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, 2001.

Conclusion

Le rôle des langues étrangères dans la vie professionnelle se révèle ainsi multiple et profond. À l'échelle des entreprises, la compétence linguistique conditionne l'accès aux marchés internationaux et participe directement à la création de valeur ; à l'échelle de l'individu, elle constitue un capital qui améliore l'employabilité, la rémunération et la mobilité ; sur le plan humain et cognitif, elle développe des aptitudes interculturelles et intellectuelles que ni l'usage exclusif d'une langue véhiculaire ni les outils de traduction automatique ne sauraient pleinement remplacer.

Loin d'être un simple ornement, la maîtrise des langues étrangères apparaît donc comme une compétence professionnelle de premier ordre, dont l'importance ne cesse de croître avec l'intensification des échanges mondiaux. Investir dans l'apprentissage des langues — au niveau individuel, éducatif et institutionnel — revêt dès lors une dimension stratégique: c'est préparer les travailleurs et les organisations à prospérer dans une économie où la capacité à communiquer par-delà les frontières linguistiques est devenue indissociable de la réussite professionnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bialystok, E. (2001). *Bilingualism in Development: Language, Literacy, and Cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.
2. Commission européenne (2008). *Multilinguisme: un atout pour l'Europe et un engagement commun*. COM(2008) 566 final. Bruxelles.
3. Conseil de l'Europe (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
4. Conseil européen de Barcelone (2002). *Conclusions de la présidence, 15-16 mars 2002*. Bruxelles.
5. Grin, F., Sfreddo, C. & Vaillancourt, F. (2010). *The Economics of the Multilingual Workplace*. Londres-New York: Routledge.
6. Hagen, S. (dir.) (2006). *ELAN – Effects on the European Economy of Shortages of Foreign Language Skills in Enterprise*. Londres: CILT, pour la Commission européenne.